

**Conseiller.s.ères présent.s.es** : Céline LEMERCIER - Liliana DELPONT - Julie LEMARIE - Bastien TREMOLIERE - Mathilde SACHER - Céline BENS - Carla GANINO - Emilien BROCHET - Anastasia PASSEMAR

**Membres excusés ayant donné procuration** : Amaël ARGUEL à M. Sacher

**Membres de droit non-votants** : Nathalie Huet (Directrice du Département), Elodie Labeye (Directrice Adjointe), Hélène PIERRON (secrétaire du département)

**Ordre du jour du conseil :**

1. Vote du Relevé de Décisions du 01/07/2025
2. Vote portant sur les modalités de contrôle des Masters ECIT-FH et PEPSCO pour l'année 2025-2026
3. Vote des modalités de contrôle des UES disciplinaires relevant du département de la L1 à la L3 incluant les UEs de L3 B504 et N604 + les UEs options non spécialistes proposées par le département UE PY03OP6T

**1. Vote du RD du 1<sup>er</sup> juillet 2025**

La Directrice demande si des remarques ou modifications sont à faire sur le RD du 01/07/2025.

En l'absence de telles demandes, elle soumet le RD au vote :

Votants 10	NPPV 1	ABS	CONTRE	POUR 9
------------	--------	-----	--------	--------

Le RD du 01/07/2025 est adopté à la majorité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

*Les documents ont été envoyés au préalable aux conseillers*

**2. Vote portant sur les modalités de contrôle des Masters ECIT-FH et PEPSCO pour l'année 2025-2026**

La directrice soumet au vote les 4 modalités de contrôle concernant l'ensemble des unités d'enseignement des Masters ECIT-FH (M1 et M2) et PEPSCO (M1 et M2) (sous la responsabilité du département PCE) :

- Les modalités de contrôle pour l'année 2025-2026 du M1 et du M2 du master ECIT-FH

Votants 10	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 10
------------	------	-----	--------	---------

- Les modalités de contrôle pour l'année 2025-2026 du M1 et du M2 du master PEPSCO

Votants 10	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 10
------------	------	-----	--------	---------

Les MCC des Masters ECIT-FH et PEPSCO sont adoptées le 07/10/2025 à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

### **3. Vote des modalités de contrôle de Connaissances de la Licence**

A) MCC sur les UES disciplinaires relevant du département de la L1 à la L3

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Les MCC sur les UES disciplinaires relevant du département de la L1 à la L3 sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

B) MCC sur les UES optionnelles de spécialité rattachées au Département - UEB504

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Les MCC sur l'UE B504 sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

C) MCC sur l'UE B604 Cognition au quotidien pour les étudiants en CC et en CT

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Les MCC sur l'UE B604 sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

D) MCC sur les UEs options non spécialistes proposées par le département :

- PY03OP6T Ergonomie, Psychologie des Jeux vidéos

Votants 10	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Les MCC sur les UES options non spécialistes sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 12h

RD établi par Nathalie Huet

*N. Huet*  
UFR de Psychologie  
Département de Psychologie  
Cognitive et Ergonomie